



COLLECTE DES ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN THERMIQUES

MANUEL DU RESPONSABLE
DE DECHETERIE

EcoLogic

EcoLogic

ECOLOGIC : éco-organisme agréé

Ecologic est un éco organisme qui **assure pour le compte des fabricants et metteurs sur le marché d'équipements électriques et électroniques, d'articles de sport et loisirs et d'articles de bricolage et de jardin thermiques**, la collecte et le traitement de ces produits en fin de vie.

Ecologic **développe des partenariats** offrant aux citoyens et aux entreprises divers moyens pour se débarrasser de ces équipements: déchèteries communales et professionnelles, distributeurs, acteurs de l'ESS, collecte dans les entreprises...

Pour assurer les prestations de collecte et de traitement Ecologic fait appel à **des prestataires qu'il audite annuellement pour s'assurer de la conformité réglementaire** des opérations effectuées et du respect de son cahier des charges.

ABJ TH : Les matériels concernés (liste non exhaustive)

- ✓ Tronçonneuse
- ✓ Broyeur
- ✓ Pompe
- ✓ Fendeuse
- ✓ Tondeuse tractée
- ✓ Souffleur
- ✓ Motobineuse
- ✓ Motoculteur
- ✓ Débroussailleuse
- ✓ Rotofil
- ✓ Coupe-bordure
- ✓ Tondeuse auto-portée
- ✓ Bétonnière
- ✓ Fraiseuse à neige

Et leurs accessoires

- ✓ Chaîne de tronçonneuse
- ✓ Panier de ramassage
- ✓ Découpeuse à disque résine

MATÉRIELS NON CONCERNÉS

Machines ABJ Thermiques vendues exclusivement à des Professionnels

Machines fonctionnant avec une batterie ou cable = à mettre en zone DEEE

« Un Article de Bricolage et de Jardin(ABJ) est un équipement outillage manuel ou thermique, destiné à une activité consistant en des travaux de réparation, d'installation ou d'aménagement et / ou des activités d'aménagement et d'entretien d'un jardin, susceptible d'être possédé par les ménages. »
Source ADEME



Les conditions opérationnelles – la collecte ABJ Th

Petits ABJth



Dans les contenants



ABJ volumineux



Stockage au sol

INTERVENTION

DANS LES 72H
À PARTIR DU JOUR
DE LA DEMANDE

Seuil minimum d'enlèvement

Le seuil minimum de collecte est fixé à **400kg** ou **8 Unités de Manutention (UM)**

CONTENANT



2
UM

VRAC

2 ABJ Th volumineux
(type tondeuse)

1
UM



1 ABJ Th très volumineux
(type tondeuse
autotractée)

1
UM



Signalétique en déchèterie

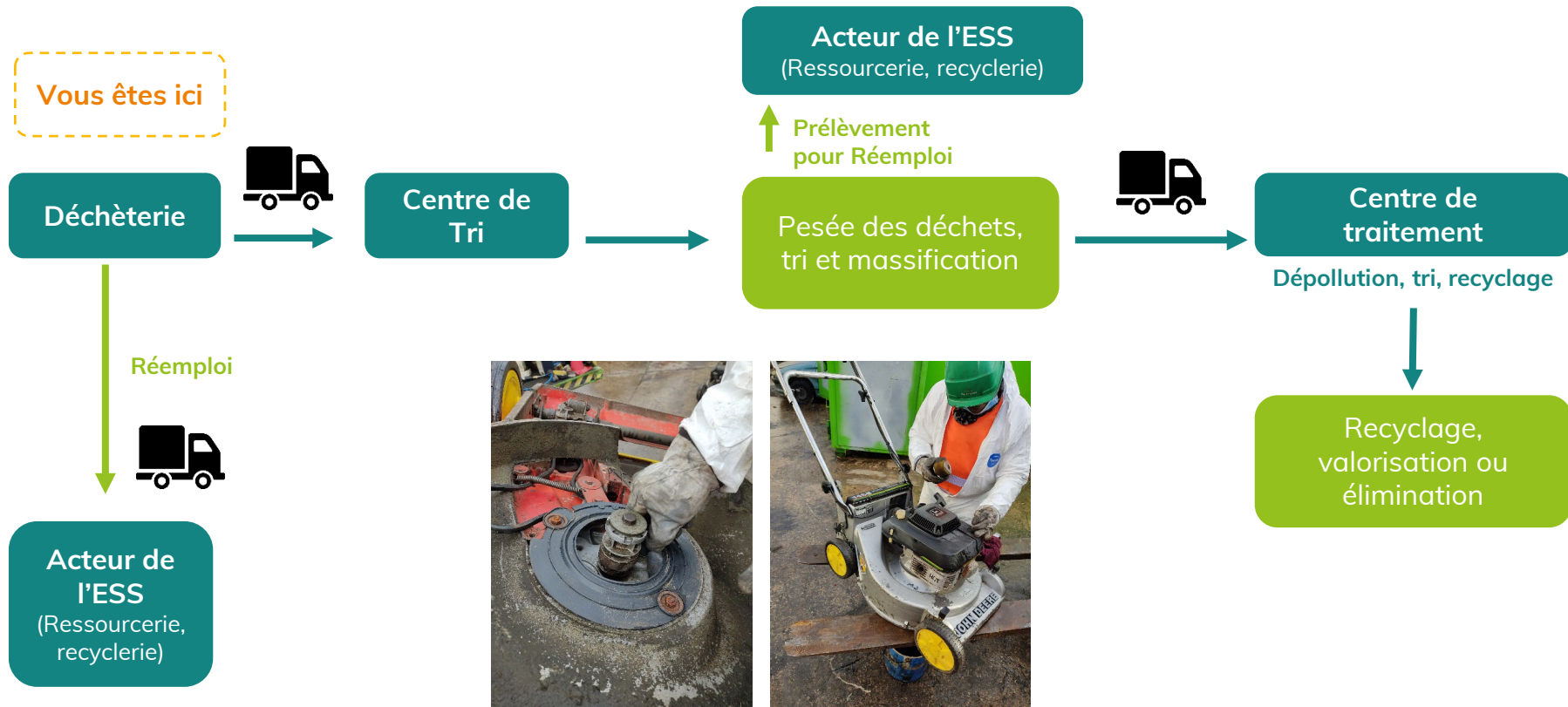
- ✓ La zone ABJ th doit être équipée de la signalétique
- ✓ Une signalétique « ne pas déposer d'articles de bricolage et jardin thermique» doit être apposée sur les bennes ferraille et tout-venant
- ✓ Si possible, installer la zone ABJ th à proximité des bennes ferraille afin de diminuer les erreurs de tri
- ✓ Pour faciliter le travail de l'opérateur de collecte lorsque le flux est stocké en conteneur, une rampe doit être mise à disposition



MÉTAUX

Le nouveau pictogramme de l'ADEME pour la benne METAUX

Que deviennent les déchets après la collecte ?



Zone réemploi sur les déchèteries

Si votre déchèterie dispose d'une zone réemploi, les Articles de Bricolage et de Jardin thermique en bon état ou réparables doivent y être aiguillés.



Les engagements contractuels

Pour la déchèterie

- ✓ Trier et conditionner les déchets selon les modalités définies
- ✓ Demander un enlèvement lorsque le seuil minimum est atteint (400kg ou 8 UM)
- ✓ Mettre à disposition une rampe si les déchets sont stockés en conteneur
- ✓ Protéger les contenants du vol et des dégradations
- ✓ Renseigner les documents administratifs lors des enlèvements (bon de commande)

Pour Ecologic

- ✓ Assurer la prestation d'enlèvement dans le délai de 3 jours ouvrés après réception de la demande
- ✓ Garantir que les ABJth sont traités conformément à la réglementation
- ✓ Rendre compte des tonnages collectés

Les documents de traçabilité

En présence du collecteur

- ✓ Vérifier que les quantités enlevées correspondent à celles indiquées sur le bon de commande
- ✓ Mettre à jour les quantités si besoin
- ✓ Signer et dater le bon de commande

EcoLogic Bon de commande de collecte (ENL) date: 18/07/2013

Page d'impression: 1/2
 Numéro d'ordre: 00208417
 Responsable: **M.H. HENRI**
 Transporteur: **SAE**
 Numéro d'opération: 10 1
 Date d'émission: 18/07/2013
 Date de réparation prévue: 18/07/2013

Point de départ:
 Nom: **SAE**
 Adresse: **SAE**
 Contact: **SAE**
 Téléphone: **SAE**
 Directeur d'activité: **SAE**

Point d'arrivée:
 Nom: **SAE**
 Adresse: **SAE**
 Contact: **SAE**
 Téléphone: **SAE**

Site	IQD	Type de traitement	Nombre de conteneurs	Poids net (en Tonnes)	Poids collecté (en Tonnes)
GEF	1007888 01			0,000	0,000
GEF	1007888 01			0,000	0,000
SAE	1007888 01		4	2,000	0,000
GEF	1007888 01			0,000	0,000
Commentaires:					

Poids brut prélevé: 0,000
 Poids brut net: 0,000

Transporteur/collecteur: Point de départ: Point d'arrivée
 Date de la collecte: Date de livraison sur le point de dépôt: Date de livraison sur le point d'arrivée
 Cachet et signature: Cachet et signature: Cachet et signature:

Attention, ce document peut comporter plusieurs pages
 EcoLogic SAS - 41 Boulevard Vauban - 78300 Ouparcourt - RCS Versailles - 478 741 569

Le chauffeur vous remet un exemplaire du document signé

Le **BSD** doit être signé électroniquement

CCSD Document SAE n° 121(17) 2003
 Révisé le 20/02/2003
 Document 2003 02 01 03 00 2003
 Date de création: 01/01/2003

Bordereau de suivi des déchets
 À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU Page n° /

Bordereau n° 1:
 1. Émission du bordereau
 Production de déchets
 Collectes de petits quantités de déchets
 Autres déchets
 2. Destination des déchets
 Traitement
 Stockage
 Autre
 3. Date de la collecte
 4. N° de la collecte
 5. N° de la destination des déchets
 6. N° de la destination des déchets
 7. N° de la destination des déchets
 8. N° de la destination des déchets
 9. N° de la destination des déchets
 10. N° de la destination des déchets
 11. N° de la destination des déchets
 12. N° de la destination des déchets
 13. N° de la destination des déchets
 14. N° de la destination des déchets
 15. N° de la destination des déchets
 16. N° de la destination des déchets
 17. N° de la destination des déchets
 18. N° de la destination des déchets
 19. N° de la destination des déchets
 20. N° de la destination des déchets
 21. N° de la destination des déchets
 22. N° de la destination des déchets
 23. N° de la destination des déchets
 24. N° de la destination des déchets
 25. N° de la destination des déchets
 26. N° de la destination des déchets
 27. N° de la destination des déchets
 28. N° de la destination des déchets
 29. N° de la destination des déchets
 30. N° de la destination des déchets
 31. N° de la destination des déchets
 32. N° de la destination des déchets
 33. N° de la destination des déchets
 34. N° de la destination des déchets
 35. N° de la destination des déchets
 36. N° de la destination des déchets
 37. N° de la destination des déchets
 38. N° de la destination des déchets
 39. N° de la destination des déchets
 40. N° de la destination des déchets
 41. N° de la destination des déchets
 42. N° de la destination des déchets
 43. N° de la destination des déchets
 44. N° de la destination des déchets
 45. N° de la destination des déchets
 46. N° de la destination des déchets
 47. N° de la destination des déchets
 48. N° de la destination des déchets
 49. N° de la destination des déchets
 50. N° de la destination des déchets
 51. N° de la destination des déchets
 52. N° de la destination des déchets
 53. N° de la destination des déchets
 54. N° de la destination des déchets
 55. N° de la destination des déchets
 56. N° de la destination des déchets
 57. N° de la destination des déchets
 58. N° de la destination des déchets
 59. N° de la destination des déchets
 60. N° de la destination des déchets
 61. N° de la destination des déchets
 62. N° de la destination des déchets
 63. N° de la destination des déchets
 64. N° de la destination des déchets
 65. N° de la destination des déchets
 66. N° de la destination des déchets
 67. N° de la destination des déchets
 68. N° de la destination des déchets
 69. N° de la destination des déchets
 70. N° de la destination des déchets
 71. N° de la destination des déchets
 72. N° de la destination des déchets
 73. N° de la destination des déchets
 74. N° de la destination des déchets
 75. N° de la destination des déchets
 76. N° de la destination des déchets
 77. N° de la destination des déchets
 78. N° de la destination des déchets
 79. N° de la destination des déchets
 80. N° de la destination des déchets
 81. N° de la destination des déchets
 82. N° de la destination des déchets
 83. N° de la destination des déchets
 84. N° de la destination des déchets
 85. N° de la destination des déchets
 86. N° de la destination des déchets
 87. N° de la destination des déchets
 88. N° de la destination des déchets
 89. N° de la destination des déchets
 90. N° de la destination des déchets
 91. N° de la destination des déchets
 92. N° de la destination des déchets
 93. N° de la destination des déchets
 94. N° de la destination des déchets
 95. N° de la destination des déchets
 96. N° de la destination des déchets
 97. N° de la destination des déchets
 98. N° de la destination des déchets
 99. N° de la destination des déchets
 100. N° de la destination des déchets

Demande d'enlèvement

- ✓ Les demandes d'enlèvements s'effectuent à l'adresse : <http://operation.ecologic-extranet.com> à utiliser sur Firefox ou Google Chrome

Etape 1 :



EcoLogic
La 2^e vie des déchets électriques

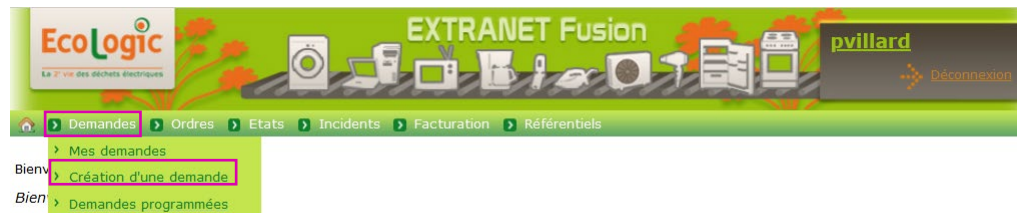
Login :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié ?](#)

Connexion

Etape 2 : Menu Demande → Créer une demande



Merci d'utiliser le navigateur FireFox Mozilla ou Google Chrome

- ✓ Le login est fourni par le service Pilotage d'Ecologic pilote-asl-abjth@ecologic-france.com

Demande d'enlèvement

1 **Nature :** sélectionner « Enlèvement »

Origine : saisir l'identifiant du magasin

2 **Date souhaitée :** Date souhaitée, avec un délai minimal de 72h jours ouvrés, à réception de la demande par le collecteur

Ma référence : champ facultatif, à remplir si besoin d'une référence
Commentaire : champ facultatif, indiquer les contraintes horaires, n° de téléphone, contact sur place

5 Valider votre demande

Mes demandes > Créer une demande

Brouillon Valider Retour liste

Nature* Enlèvement

Origine*

Date souhaitée

Ma référence

Commentaire

Commentaire Interne

Demande ESR

Dem. régularisation

Contenu

Flux	Conditionnement	Nombre	U.M.	Poids
ABJTH	Vrac	0		0,000 t
ABJTH	* Choisissez *	0		0,000 t
Poids total				0,000 t

Magasin origine* 40-0022-014-CO

Classification

- Maître d'oeuvre * Choisissez *
- Detenteur * Choisissez *
- Activite * Choisissez *
- Département 40 - Landes

Champs à laisser vide

3 **Conditionnement :** sélectionner le contenant utilisé ou « vrac » pour les articles au sol

Nombre : indiquer le nombre de contenant ou d'unité pour le vrac

4 Pour ajouter ou supprimer une ligne

Vos contacts

Pour les **demandes opérationnelles ponctuelles**
(retard de collecte, manque de contenants...)




pilote-asl-abjth@ecologic-france.com



01 30 57 79 27



Ticket incident sur l'**extranet fusion** :
<https://operation.ecologic-extranet.com>



15 avenue du centre
78280 Guyancourt
www.ecologic-france.com

EcoLogic

EcoLogic